

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES  
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 14 SEPTEMBRE 2023**

Effectif légal : 11

Nombre

De conseillers en exercice : 09 de présents : 08 de votants : 08 date de convocation : 07/09/2023

L'an deux mil vingt-trois le quatorze septembre à dix-huit heures trente les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de PUY SAINT ANDRE se sont réunis en mairie, après convocation légale, sous la Présidence d'Estelle ARNAUD.

**Sont présents** : ARNAUD Estelle, PROUVE Alain, LEROY Pierre, CAMUS Michel,  
SENNERY Pierre, POINSONNET Bertrand, JALADE Véronique,  
CHARDRONNET Luc

**Absents représentés** : /

**Absent non représenté** : Pascale KOLLER

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.  
JALADE Véronique est désignée comme secrétaire de séance.

**Objet** : PERSONNEL

**CABANE DE SACHAS**

Remplacement batteries des panneaux solaires

*Rapporteur : Estelle ARNAUD*

Considérant la délibération du conseil municipal 46-2022 du 25 août 2022 ;

Considérant la convention d'occupation temporaire de la cabane de Sachas entre l'ONF et la commune fixant les conditions d'occupation et d'utilisation ;

Considérant que les travaux d'entretien et d'investissement sur le gîte sont à la charge du bénéficiaire ;

Il est nécessaire de remplacer les 2 batteries des panneaux solaires ;

Plusieurs prestataires ont été consultés,

Après analyse,

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :**

**Décide** de retenir le devis de PCHF d'un montant de 1 370€HT soit 1 644€TTC ;

**Autorise** Mme le Maire à régler la dépense ;

**Autorise** Madame Le Maire à réaliser tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits

Pour copie conforme

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission en Préfecture

Le 18 septembre 2023

De la publication le 18 septembre 2023

Fait à Puy Saint André le 14 septembre 2023

Le Maire

Estelle ARNAUD

